48E CONGRÈS CONFÉDÉRAL

SOMMAIRE

ÅCONGRÈS CONFÉDÉRAL
Une étape décisive pour la CFDT

ÅCONGRÈS CONFÉDÉRAL
Mode d'emploi

Å RAPPORT DôACTIVITÉ
Retour sur quatre ans d'action

Å PROJET DE RÉSOLUTION
Un nouveau modèle de développement porteur de progrès social pour tous

ÅPROJET DE RÉSOLUTION
Une vingtaine de débats au programme

ÅPROJET DE RÉSOLUTION SUR LA CNAS
Un outil qui s'adapte aux évolutions de l'action syndicale

ÅMODIFICATION DES STATUTS
Actualiser le préambule et l'article 1

Å48E CONGRÈS CONFÉDÉRAL
Ordre du jour

ÅCONGRÈS CONFÉDÉRAL
Informations pratiques

SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12
presse@cfdt.fr

DAMIEN CERQUEUS
Attaché de Presse

ISABELLE PORET
Assistante

ISABELLE PERRIN
Responsable du Service
Information Communication

CONGRÈS CONFÉDÉRAL
Une étape décisive pour la CFDT

Du 2 au 6 juin prochains, la CFDT va tenir à Marseille le 48e congrès de son histoire. Il marquera les cinquante ans de la CFDT, après l'évolution de la CFTC en CFDT en 1964.

Un congrès est toujours un moment important dans la vie d'une organisation. C'est l'aboutissement d'un double processus : celui où l'on rend des comptes sur l'action menée depuis le congrès précédent ; et celui où on se projette vers l'avenir.

Ce moment fort de la vie de notre organisation a en fait commencé depuis des mois. Le Bureau national a débattu à plusieurs reprises sur le rapport d'activité et l'avant-projet de résolution, deux textes qui seront au cœur des débats du congrès.

Depuis le début de l'année, le rapport d'activité et l'avant-projet de résolution ont été envoyés à tous nos syndicats. Des débats avec les militants de la CFDT sont organisés dans les syndicats, les régions et dans les fédérations. Les Secrétaires nationaux et moi-même participons à ces rencontres. Elles sont l'expression de la vitalité de la démocratie à la CFDT : plus de 4 000 militants ont ainsi pu discuter de tout, en toute franchise.

Du 2 au 6 juin, 2 500 délégués des syndicats vont débattre de sujets de fond, au cœur de notre syndicalisme : un nouveau modèle de développement, davantage centré sur la qualité. Qualité de vie au travail, qualité des emplois, qualité des produits et des services de notre économie… Mais aussi qualité de la formation et du dialogue social.

Quatre textes seront soumis au débat :

- Le rapport d'activité ;
- Le projet de résolution ;
- Le projet de résolution sur la Caisse nationale d'action syndicale ;
- Les propositions de modifications statutaires, notamment la réécriture du préambule et de l'article 1.

Un nouveau Bureau national et une nouvelle Commission exécutive seront élus à Marseille.

Le congrès de Marseille sera aussi l'occasion d'éprouver notre conception du syndicalisme, d'en discuter, de la renforcer. Nous croyons que le syndicalisme est utile aux salariés quand il assume ses responsabilités, quand il est capable de dessiner des perspectives, de formuler des propositions, de s'engager, d'obtenir des résultats. À Marseille, c'est aussi cela que nous entendons démontrer encore.

Laurent Berger
Secrétaire général de la CFDT

CFDT.FR
CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DÉMOCRATIQUE DU TRAVAIL
SERVICE DE PRESSE
TÉL : 01 42 03 80 12 EMAIL : presse@cfdt.fr

CONGRÈS CONFÉDÉRAL
Mode d'emploi

2 500 délégués

Le 48e congrès de la CFDT réunira 2 500 délégués du lundi 2 au vendredi 6 juin à Marseille, dont 500 jeunes de moins de 35 ans et avec l'objectif de près de 50 % de femmes.

Le nombre de délégués de chaque organisation est fonction du nombre de cotisations perçues. Pour participer au congrès, chacun des délégués doit être à jour de ses cotisations.

4 textes

Un congrès débat pour l'essentiel sur deux documents : **le rapport d'activité** et le **projet de résolution.** Ce congrès discutera également de **la Caisse nationale d'action syndicale,** de **modifications des statuts (CNAS),** notamment le préambule et le premier article.

La préparation du congrès

Avant le congrès, les syndicats reçoivent les quatre textes. Ils peuvent proposer des amendements sur le projet de résolution, la CNAS et émettre des avis sur les statuts. Dans les régions, des débats sont organisés.

Les secrétaires nationaux et le secrétaire général vont à la rencontre de ces assemblées pour débattre de cet avant-projet. Ils ont participé à **33 débats qui ont rassemblés plus de 4 000 militants de la CFDT.**

Le rapport d'activité

Le rendez-vous de Marseille est l'occasion de jeter un regard sur le chemin parcouru depuis le congrès de Tours. C'est l'objectif du rapport d'activité présenté par le Bureau national sortant. Il permet **de faire le point sur les actions engagées par la CFDT au long des quatre années écoulées.**

À travers leurs interventions, les syndicats représentés réagiront à ce rapport au cours du congrès les 2 et 3 juin. Les syndicats peuvent s'inscrire pour s'exprimer sur le rapport d'activité. Les syndicats sont retenus en fonction de leur ordre d'inscription, du nombre de leurs mandats et afin que par fédération et par union régionale, il y ait au moins une intervention. Les dix premières fédérations et les dix premières unions régionales peuvent aussi intervenir. L'ensemble de ces interventions durent six minutes chacune.

Ces interventions donneront lieu à une réponse du Secrétaire général, avant le vote du quitus.

Le projet de résolution

Les syndicats représentés au congrès ont la possibilité de déposer des amendements sur l'avant-projet de résolution. En mars, la commission des résolutions se réunit pour décider pour chaque amendement proposé s'il est intégré directement (car il apporte une précision justifiée ou complète une idée), s'il est rejeté (il n'apporte pas de précision, ne correspond pas au débat ou est contraire à l'esprit de la résolution) ou s'il sera débattu lors du congrès.

Toutes les propositions d'amendement doivent être argumentées. La commission des résolutions justifie son choix lorsqu'elle refuse un amendement. Le syndicat à l'initiative de la proposition a la possibilité de faire appel de cette décision.

Le Bureau national et la Commission exécutive

Le Bureau national sera réélu à Marseille. Il compte 39 membres, répartis dans quatre collèges :

- 14 personnes issues des fédérations
- 14 personnes issues des unions régionales
- 1 représentant des cadres
- 10 personnes pour la Commission exécutive.

Le Bureau élit ensuite en son sein la Commission exécutive, dont le Secrétaire général, le Secrétaire général adjoint et le Trésorier. L'équipe de cette Commission exécutive sera mixte, renouvelée et rajeunie.

Les votes

Le nombre de mandats de vote dont dispose chaque syndicat dépend de son nombre d'adhérents. **Tous les votes seront électroniques.** Ils se feront à l'aide de boitiers électroniques. Ce système a été inauguré en 2010 au congrès de Tours.

Les votes sur les modifications statutaires et sur les personnes (Bureau national et Commission de suivi de la charte) s'effectueront également par voie électronique sur terminaux tactiles en isoloir.

RAPPORT D'ACTIVITÉ
Retour sur quatre ans d'action

Le rapport d'activité dresse le bilan des quatre années écoulées.
Dans sa résolution **« Reconstruire l'avenir avec les salariés »**, le congrès de Tours en juin 2010 a fixé **trois grandes orientations au plan de travail confédéral :**

- **Peser sur les choix globaux qui ont un impact sur la vie des salariés** dans un objectif de justice et de solidarité. Cela exige que l'action syndicale à tous ses niveaux d'engagement contribue activement à construire un autre mode de développement, un nouveau partage des richesses, à renforcer l'équité dans la contribution de tous et à consolider nos systèmes de protection sociale.
- **Construire les choix revendicatifs de la CFDT en partant de la réalité vécue par les salariés**, pour que la demande individuelle s'exprime et trouve sa réponse dans une action collective qui redonne sens au travail, fasse reculer les inégalités professionnelles et progresse dans la sécurisation des parcours professionnels de tous les salariés.
- **Faire vivre une CFDT proche des salariés** pour que la réalité sociale dans sa diversité et sa complexité irrigue l'ensemble de la CFDT et de son action, qu'elle renforce les liens avec ses adhérents, source de sa légitimité et qu'elle apporte le soutien nécessaire à l'efficacité quotidienne de ses militants.

Ce triple objectif porte en lui la volonté d'affirmer le sens et l'utilité du syndicalisme CFDT. Dans ce rapport d'activité, **la CFDT revendique ce qu'elle est et ce qu'elle fait.** Elle adapte ses pratiques au service des salariés et au plus près des réalités de travail pour leur apporter des réponses. C'est une confédération CFDT en soutien de ses équipes pour reconstruire l'avenir avec les salariés.

Durant ces quatre années de mandat, l'action de la CFDT s'est développée dans **un contexte particulièrement complexe,** marqué par les incertitudes et l'inquiétude croissante qui traversent le monde. La CFDT a tenu son cap et affirmé son autonomie d'analyse, de proposition et d'engagement à l'égard des dirigeants politiques comme de ses interlocuteurs patronaux et de ses partenaires syndicaux. **La CFDT s'est renforcée, ses militants y ont puisé fierté d'appartenance et volonté d'assumer leurs différences.**

Le rapport d'activité est structuré autour de quatre grandes lignes pour rendre compte des engagements pris au congrès de Tours :

- L'ambition de la CFDT d'une **société plus juste et plus solidaire** a été le fil conducteur de l'approfondissement de notre réflexion et de nos positions pour contribuer à réduire les inégalités et s'orienter résolument vers un nouveau mode de développement porteur de progrès pour tous. Nous avons fait de notre forte implication dans le débat public et dans la concertation à tous les niveaux, le moyen d'ancrer nos analyses et nos propositions et de peser sur les choix fondamentaux auxquels la société

est confrontée : bâtir une redistribution plus équitable, favoriser l'insertion et prévenir l'exclusion, exiger une action publique efficace et accessible à tous.

- L'objectif d'un **syndicalisme qui change la vie des salariés** s'est concrétisé par la nouvelle étape franchie dans la sécurisation des parcours professionnels à travers plusieurs accords nationaux interprofessionnels, dont celui du 11 janvier 2013. Il s'attache à réduire la précarité et les inégalités dans l'emploi dont les jeunes sont les premières victimes, en obtenant les moyens du dialogue et de la négociation sur l'emploi dans les entreprises. L'accord formation professionnelle va également dans ce sens. Changer la vie des salariés, agir sur le travail, c'est aussi faire de la qualité du travail un enjeu inscrit dans nos pratiques et porté dans la négociation jusqu'à l'obtention d'un accord qui offre de nouveaux leviers à l'action syndicale.

- La vision de la CFDT d'un **syndicalisme d'engagement acteur de la démocratie sociale** s'est affirmée dans cette période. La CFDT est sortie confortée de la première mesure de représentativité fondée sur le choix des salariés. La cohésion de l'organisation, la cohérence de ces choix partagés et portés par les militants ont renforcé sa capacité d'ouverture aux autres et en particulier aux organisations syndicales qui partagent nos orientations et notre conception de la responsabilité syndicale.

- Enfin, consciente de la **nécessité d'évoluer dans son fonctionnement et ses pratiques comme dans sa communication**, la CFDT s'est mise en mouvement à travers la dynamique de six chantiers expérimentaux conduits durant la mandature. Ceux-ci ont concrétisé nos ambitions de proximité avec les salariés, de service à nos adhérents et d'accompagnement de nos militants.

La résolution complète est téléchargeable sur www.cfdt.fr
dans la rubrique consacrée au congrès confédéral

Des avancées pour les salariés

Depuis quatre ans, la CFDT a obtenu de nombreux droits nouveaux.

- **Sécurisation des parcours professionnels :** encadrement des temps partiels imposés, création du compte personnel de formation, droits assurance chômage rechargeables, création du CDI intérimaire ;

- **Santé :** élargissement de la Couverture maladie universelle, complémentaire santé pour tous les salariés et demandeurs d'emploi ;

- **Jeunes :** création de la garantie jeune, encadrement des stages, construction de logements pour les jeunes et développement de la colocation dans le parc social ;

- **Retraites :** création du compte pénibilité, amélioration des retraites des apprentis, extension du dispositif carrières longues, meilleure prise en compte des carrières précairesé

Toutes ces avancées et les autres moments marquants depuis 2010 sont regroupés dans une *time-line* consultable sur www.cfdt.fr

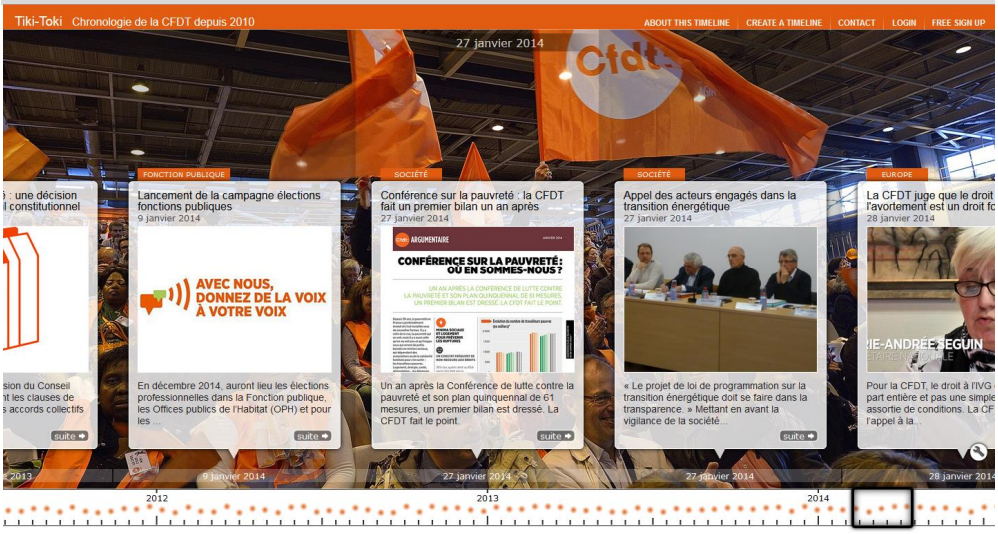
Tiki-Toki Chronologie de la CFDT depuis 2010
ABOUT THIS TIMELINE
CREATE A TIMELINE
CONTACT
LOGIN
FREE SIGN UP
27 janvier 2014
FONCTION PUBLIQUE
Lancement de la campagne élections fonctions publiques
9 janvier 2014
AVEC NOUS, DONNEZ DE LA VOIX À VOTRE VOIX
En décembre 2014, auront lieu les élections professionnelles dans la Fonction publique, les Offices publics de l'Habitat (OPH) et pour les ...
suite
SOCIÉTÉ
Conférence sur la pauvreté : la CFDT fait un premier bilan un an après
27 janvier 2014
CONFÉRENCE SUR LA PAUVRETÉ: OÙ EN SOMMES-NOUS ?
Un an après la Conférence de lutte contre la pauvreté et son plan quinquennal de 61 mesures, un premier bilan est dressé. La CFDT fait le point.
suite
SOCIÉTÉ
Appel des acteurs engagés dans la transition énergétique
27 janvier 2014
« Le projet de loi de programmation sur la transition énergétique doit se faire dans la transparence. » Mettant en avant la vigilance de la société ...
suite
EUROPE
La CFDT juge que le droit
28 janvier 2014
Pour la CFDT, le droit à l'IVG
suite
2012
2013
2014

CFDT.FR
CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DÉMOCRATIQUE DU TRAVAIL
SERVICE DE PRESSE
TÉL : 01 42 03 80 12 EMAIL : presse@cfdt.fr

PROJET DE RÉSOLUTION

Un nouveau modèle de développement porteur de progrès social pour tous

Le projet de résolution s'inscrit dans le prolongement des résolutions des congrès de Grenoble en 2006 (qui décrivait les caractéristiques du monde en mutation) et de Tours en 2010, qui proposait de renouer avec le progrès social et l'obtention de nouveaux droits pour les travailleurs.

La crise financière, l'absence de régulation supranationale et le soutien artificiel de la croissance par l'endettement ont profondément enkysté les économies développées dans la stagnation économique, le chômage, la précarité, accentuant le sentiment d'impuissance et l'inquiétude des salariés sur la capacité de notre pays à s'en sortir.

Pour répondre à cette inquiétude, la CFDT veut dresser des perspectives de progrès pour la société et pour les salariés. Face aux changements, elle veut **partager sa vision d'une société qui sort des mutations par le haut et est capable de construire un nouveau modèle de développement,** accompagner les salariés vers cet objectif avec ses fondamentaux : lutter contre les inégalités, produire des résultats concrets.

Elle traduit cette ambition dans **des propositions exigeantes de réforme du marché du travail, de la protection sociale, de l'action publique pour aller vers le plein emploi et améliorer la vie des salariés.** Elle s'en donne les moyens en assumant totalement son rôle d'acteur de premier plan de la démocratie sociale.

Comprendre le monde pour prendre en main notre avenir

Les transformations mondiales et nationales que nous vivons sont profondes et pour certaines irréversibles. Ces mutations concernent les dynamiques démographiques, les équilibres économiques avec la fin de la parenthèse de croissance forte dans les pays développés parallèlement à la montée en puissance d'économies émergentes, le développement rapide de nouvelles technologies. Elles interrogent le rapport des peuples à la démocratie, modifient les relations de puissance entre États comme l'organisation des sociétés.

Elles peuvent se matérialiser par des crises quand les régulations font défaut : crise financière et crise des dettes publiques ; crise environnementale ; crises alimentaires ; crise politique ; crise sociale ; crise de responsabilité ; crise sociétale.

Les transformations sont aussi positives sous beaucoup d'aspects : la prise de conscience de la nécessité de régulations supranationales progresse, l'allongement de la durée de vie est un phénomène mondial, l'accès à la santé et

à la protection sociale se développe, le progrès social est une réalité pour plusieurs centaines de millions de personnes dans les pays émergents.

Mais, en France, **les citoyens ne voient pas se dessiner une perspective de progrès social.** Les crises leur apparaissent sans fin, l'idée de progrès recule : la société continue globalement de connaître des avancées (santé, bien-être matériel), mais **la question des inégalités est centrale.**

La promesse d'un avenir meilleur pour les générations futures paraît s'éloigner. Les réformes à mettre en œuvre ne font pas consensus. La CFDT doit **apporter aux salariés une analyse sans concession des mutations en cours et faire progresser une vision de l'avenir qui donne de l'espoir, montre les voies possibles de progrès,** permette de mobiliser les salariés autour d'une approche critique et constructive des transformations afin d'éviter désespérance, peurs et replis qui menacent la cohésion de la société.

Promouvoir un modèle de développement durable porteur de progrès social

Seule une ambition de progrès social peut conduire à une refondation du pacte citoyen afin d'offrir des perspectives, notamment à la jeunesse. **Le progrès social dépend à la fois d'un nouveau modèle économique** à mettre en œuvre, **de notre capacité à inscrire nos choix dans le long terme, à peser plus fortement sur la répartition de la richesse et à conquérir des droits nouveaux adaptés aux aspirations des salariés et des citoyens.**

Pour la CFDT, cette ambition conjugue **un système productif orienté vers la création d'emplois, la qualité et l'innovation,** tant en matière d'industrie que de services, un haut niveau de vie et de protection sociale pour les citoyens.

C'est pour construire ce modèle que la CFDT s'engage dans les réformes : celle du marché du travail pour la sécurisation des parcours professionnels, de la formation professionnelle afin de hisser le niveau de qualification des salariés et des demandeurs d'emploi.

Régimes de retraite, assurance-maladie, financement de la protection sociale doivent être consolidés car ils sont des atouts précieux que nous ont laissés les générations précédentes. Pour s'adapter à ce nouveau modèle de développement durable et solidaire que nous appelons de nos vœux, les réformes doivent s'attacher à leur équité et à leur pérennité financière.

L'esprit de justice, qui doit être au cœur des réformes, ne peut s'appréhender que si les salariés et les citoyens ont une vision globale et cohérente du cap suivi.

Ce nouveau contrat passe par l'Europe. Il ne s'agit pas d'imposer notre modèle aux autres mais bien d'engager une coordination des politiques publiques et des coopérations économiques pour sortir par le haut de cette nouvelle ère de la compétition économique mondiale. Dans notre pays, pour reconstruire ce pacte, c'est la société tout entière qui doit être mobilisée au travers de ses corps intermédiaires.

Un nouveau modèle de développement durable doit mettre les femmes et les hommes au cî ur de son projet. Une économie fondée sur la qualité des produits et services ne fonctionne que corrélativement à un haut niveau de vie, qui nœxclut personne, qui fait de la cohésion sociale et de la lutte contre les inégalités un enjeu majeur de performance. Cœst pourquoi la CFDT revendique :

- Le droit à **un emploi de qualité** pour tous ;
- Le droit à la **qualité de vie au travail** pour tous (cela comprend notamment lœarticulation des temps au quotidien et au long de la vie) ;
- Le droit à une **rémunération équitable ;**
- Le droit à un **parcours de vie de qualité** pour tous (investir dans lœéducation et la politique familiale pour préparer lœgalité des chances) ;
- Le droit à un **cadre de vie de qualité** pour tous ;
- Le droit à une **action publique de qualité** pour tous.

La démocratie sociale, condition de la réussite

La question du dialogue social en France a significativement évolué. **La place réservée aux partenaires sociaux dans la création des normes sociales et la mesure effective de la représentativité créent une nouvelle donne** qui légitime pleinement une nouvelle articulation entre démocratie sociale et démocratie politique, telle quœelle est mise en î uvre avec les conférences sociales et leurs suites depuis 2012.

La responsabilité des acteurs, en particulier ceux du pôle réformiste, majoritaire dans le secteur privé, sœen trouve renforcée pour mener des réformes et sécuriser les salariés confrontés aux mutations. **Lœexigence dœefficacité du syndicalisme et de proximité avec les salariés a donc une dimension stratégique dans la conduite des changements.**

La CFDT a pris la mesure de cette exigence dans le rapport « Le syndicalisme à un tournanté oser le changement ! » ; les orientations et expérimentations lancées au congrès de Tours ont traduit cette ambition. Elles ont été une première étape vers la co-construction dœun accompagnement renforcé pour que les pratiques de proximité irriguent plus fortement le quotidien des syndicats et des militants dans les entreprises.

La seconde étape consiste désormais à inscrire les enseignements de ces expérimentations dans nos pratiques quotidiennes.

Le projet de résolution complet est téléchargeable sur www.cfdt.fr
dans la rubrique consacrée au congrès confédéral

PROJET DE RÉSOLUTION

Une vingtaine de débats au programme

La Commission des résolutions a reçu **1681 amendements,** déposés par 171 syndicats et unions territoriales des retraités. 622 amendements ont été intégrés ou pris en compte dans une nouvelle rédaction. 1030 amendements ont été refusés.

Une vingtaine de débats sont envisagés pour être mis en discussion lors du congrès. **La liste deviendra définitive au mois de mai.** Voici quelques-uns des débats qui devraient se tenir au congrès :

- L'intensification du travail et mobilité des salariés
- L'évolution du syndicalisme mondial et européen
- La fiscalité des transmissions
- La construction européenne
- Limiter la dette pour une action publique cohérente
- La croissance : quel modèle économique nous voulons ?
- Modèle de développement et qualité de niveau de vie
- La transition énergique et écologique
- Les groupements d'employeurs
- L'articulation des temps tout au long de la vie et compte social personnel
- Le droit à la déconnexion
- La politique de rémunération et ses critères collectifs et individuels
- L'aide financière en matière d'énergie pour les plus modestes
- L'action des comités d'entreprise sur le pouvoir d'achat
- La construction des revendications avec les salariés
- La généralisation des correspondants de section
- L'adhésion spécifique pour les jeunes

CFDT.FR
CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DÉMOCRATIQUE DU TRAVAIL
SERVICE DE PRESSE
TÉL : 01 42 03 80 12 EMAIL : presse@cfdt.fr

Cfdt: S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

PROJET DE RÉSOLUTION SUR LA CNAS
Un outil qui s'adapte aux évolutions de l'action syndicale

Créée au congrès de Nantes en 1973, la **Caisse nationale d'action syndicale** (CNAS) est conçue sur deux principes : être au service de l'action syndicale et reposer sur la solidarité de l'ensemble des organisations et de leurs adhérents. Elle intervenait à l'origine dans trois domaines :

- Un soutien aux adhérents en grève ou lock-outés ;
- L'assurance d'un minimum de ressources aux adhérents sanctionnés pour leurs activités syndicales ;
- Une aide aux syndicats en cas d'actions judiciaires engagées sur le droit syndical et celui des représentants du personnel ou présentant un caractère stratégique ou d'intérêt général.

Ces interventions ont évolué ensuite, notamment pour apporter un soutien juridique et une assurance (vie professionnelle) aux adhérents.

La CNAS a été construite comme un **outil confédéré au service des syndicats et de leurs adhérents**. Elle est gérée par un comité composé de dix responsables de fédérations et d'URI élus par le Conseil National, et du trésorier confédéral.

Les évolutions proposées au congrès de Marseille s'inscrivent dans **l'évolution de l'organisation** engagée par le congrès de Tours. Elles visent à améliorer le service apporté et à faire évoluer les interventions de la CNAS pour tenir compte des évolutions du cadre et des conditions de notre action syndicale.

Les propositions visent à :

- **Améliorer le niveau de prise en charge financière** en prenant aussi mieux en compte les évolutions du contexte ;
- **Créer de nouvelles aides** entrant dans le cadre des orientations du congrès de Tours sur l'évolution de l'organisation (aide pour se rapprocher des salariés éloignés du syndicalisme, service aux adhérents) ;
- **Améliorer le service rendu aux syndicats et aux adhérents** (information favorisant l'égalité d'accès aux aides, aide à la constitution des dossiers juridiques, simplification des procédures, avances financières).

Le rapport et l'avant-projet de résolution sur la CNAS ont été élaborés par le Comité de gestion de la CNAS et le Bureau national. Ils ont été soumis au Conseil national confédéral en octobre 2013. Celui-ci les a adoptés à l'unanimité.

Le document complet est téléchargeable sur www.cfdt.fr
dans la rubrique consacrée au congrès confédéral

CFDT.FR CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DÉMOCRATIQUE DU TRAVAIL
SERVICE DE PRESSE
TÉL : 01 42 03 80 12 EMAIL : presse@cfdt.fr

Cfdt: S'ENGAGER POUR CHACUN AGIR POUR TOUS

MODIFICATION DES STATUTS
Actualiser le préambule et l'article 1

Le 6 novembre 1964, le congrès d'Issy-les-Moulineaux votait la modification du préambule et de l'article 1er de la CFTC en changeant le titre et le sigle en Confédération Française Démocratique du Travail.

Cinquante ans après, la CFDT envisage de modifier le préambule et l'article 1er de ses statuts. Pour une organisation, les statuts c'est un ensemble de dispositions, de règles qui régissent son fonctionnement et c'est un ensemble de valeurs, de références et de principes qui traduisent ses fondamentaux dans laquelle elle exerce son activité.

Depuis 1964, les statuts de la CFDT ont été modifiés plusieurs fois lors de congrès, mais la déclaration de principes est restée intacte. **Le texte actuel semblait daté.** Il ne prend pas en compte les changements, les mutations dans le monde, les évolutions dans la société et les évolutions de notre syndicalisme. Le vocabulaire n'est plus tout à fait celui que nous employons aujourd'hui pour parler de la CFDT.

L'enjeu était donc de **réécrire le texte en l'adaptant aux évolutions de la société et de notre syndicalisme,** sans rupture, sans changer les fondamentaux de la CFDT, afin que le nouveau texte puisse faire référence pour plusieurs années.

C'est une **actualisation et une prise en compte des évolutions de la société.** C'est aussi **la traduction d'une organisation qui assume pleinement son syndicalisme.**

- Ainsi **le préambule proposé se concentre sur le rôle du syndicalisme,** les droits essentiels de l'Homme et les mutations en cours.

- **L'article 1er affirme le choix de la CFDT d'un syndicalisme de transformation sociale** dont l'action aboutit à l'acquisition de nouveaux droits individuels et collectifs pour les travailleurs et travailleuses.

Le document complet est téléchargeable sur www.cfdt.fr
dans la rubrique consacrée au congrès confédéral

CFDT.FR
CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DÉMOCRATIQUE DU TRAVAIL
SERVICE DE PRESSE
TÉL : 01 42 03 80 12 EMAIL : presse@cfdt.fr

48E CONGRÈS CONFÉDÉRAL

Ordre du jour

LUNDI 2 JUIN

13h00	Vérification des pouvoirs et remise des mandats
14h00-14h20	Ouverture du Congrès : bienvenue par l'Union régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur
14h20-14h30	Mise en place de la Commission de contrôle des mandats
14h30-15h30	**Présentation du rapport d'activité par Laurent Berger, Secrétaire général**
15h30-17h00	Interventions sur le rapport d'activité
17h00-17h30	Pause
17h30-19h30	Suite des interventions sur le rapport d'activité
19h30	Compte rendu de la Commission des mandats Fin des travaux de la première journée

MARDI 3 JUIN

8h30-10h30	Suite des interventions sur le rapport d'activité
10h30-11h00	Pause
11h00-12h30	Suite des interventions sur le rapport d'activité
12h30-14h00	Repas
14h00-17h00	Suite des interventions sur le rapport d'activité
17h00-17h30	Pause
17h30-19h30	Suite des interventions sur le rapport d'activité Fin des travaux de la deuxième journée

MERCREDI 4 JUIN

8h30-9h30	Présentation du rapport de la commission suivi des chartes Débat et vote des modifications de la charte des informations nominatives des adhérents par Jean-Louis Malys, secrétaire national
9h30-12h30	Tables rondes : - sur les élections Fonctions publiques - sur des questions internationales.
12h30-14h00	Repas
14h00-15h00	**Réponse de Laurent Berger, Secrétaire général, sur le rapport d'activité**
15h00	Vote sur le rapport d'activité dont le quitus financier
15h10-15h30	Intervention d'invités
15h30-15h45	Présentation du rapport sur l'évolution de la CNAS par Marcel Grignard, Secrétaire national

CFDT.FR
CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DÉMOCRATIQUE DU TRAVAIL
SERVICE DE PRESSE
TÉL : 01 42 03 80 12 EMAIL : presse@cfdt.fr

15h45ï 17h15	Débat et vote sur le projet de résolution et les modifications des statuts de la CNAS
17h15-17h45	Pause
17h45-19h30	Présentation des propositions de modifications statutaires par Jean-Louis Malys, Secrétaire national Vote des modifications statutaires
19h30	Fin des travaux de la troisième journée

JEUDI 5 JUIN

8h30- 9h30	**Présentation de la résolution générale par Véronique Descacq, Secrétaire générale adjointe**
9h30 ï 10h30	Débat sur la résolution
10h30-11h00	Pause
11h00-11h30	Intervention dôinvités
11h30-12h30	Débat sur la résolution
12h30	Présentation des procédures de vote pour lœélection du Bureau national
12h30-15h00	**Élection du Bureau national** Élection de la commission de suivi des chartes
12h30-14h00	Repas
15h00-17h00	Débat sur la résolution
17h00	**Proclamation des résultats de lœélection du Bureau national** Résultat de lœélection de la commission de suivi des chartes
17h00ï 18h00	**Réunion du Bureau national - Élection de la Commission exécutive.**
	Pause
18h00	**Proclamation des résultats de lœélection de la Commission exécutive**
18h00- 19h30	Débat sur la résolution
19h30	Fin des travaux de la quatrième journée Soirée festive à lôoccasion des 50 ans de la CFDT

VENDREDI 6 JUIN

8h30-10h30	Poursuite du débat sur la résolution
10h30-11h00	Pause
11h00-11h30	Poursuite du débat sur la résolution
11h30	**Vote sur la résolution**
11h30-12h00	**Clôture du congrès par le Secrétaire général**
12h30	Buffet

CONGRÈS CONFÉDÉRAL

Informations pratiques

Accréditations

Nous aurons le plaisir de vous accueillir au congrès tout au long de la semaine du 2 au 6 juin.

Pour y accéder, vous devrez être munis dôun badge. Il vous sera remis à votre arrivée. Afin de préparer au mieux votre venue, nous vous remercions de demander votre **accréditation avant le 30 avril** auprès du service de presse, en remplissant le formulaire (en annexe) et en nous le retournant par email à presse@cfdt.fr.

Accès

Le Congrès se déroulera au Palais des événements du Parc Chanot, rond-point du Prado, 13008 Marseille.

La station de métro la plus proche est **Rond-Point du Prado.**
Davantage dôinformations pour accéder au lieu du congrès : http://www.marseille-chanot.com/infos-pratiques/comment-venir/

Sur place, une salle de presse sera à votre disposition avec connexion wifi et écran de retransmission des débats.

Hébergement et repas

Vos repas du midi sont pris en charge par la CFDT, si vous les prenez sur le site du congrès.

Lôhébergement est à votre charge. Jusquôau 25 avril, vous pouvez réserver votre hôtel via la **centrale de réservation de la CFDT sur www.cfdt2014.com.** Après cette date, vous pourrez contacter lôagence Mathez, qui gère la réservation des chambres dôhôtels pour le congrès, au 04 96 10 24 80.

Éco-congrès

À Tours, le 47e congrès a eu une dimension « développement durable » particulière et importante. **Cet « éco-congrès » était une première.** Des dispositions non négligeables avaient été mises en place : gestion en ligne des inscriptions, incitation aux transports collectifs, choix dôaménagement, dôéquipement et de consommation, compensation du bilan carbone.

Cette démarche, la CFDT a essayé de l'appliquer ensuite dans tous ses différents rassemblements confédéraux et au siège de la confédération.

Marseille sera le deuxième éco-congrès de la CFDT avec un objectif de prolonger, de consolider et d'amplifier cette démarche éco-responsable. Afin de réduire les impacts sur l'environnement de ce congrès et d'améliorer le bilan carbone de Tours, deux postes doivent être améliorés : les transports (privilégier les transports collectifs tels que le train et le co-voiturage) et les impressions sur papier (élargissement du vote électronique sur les amendements pendant le congrès au vote sur les personnes).

Une nouvelle fois, le congrès donnera lieu à un bilan carbone puis à une compensation CO2.

Le congrès en direct sur Internet

Comme en 2010 lors du congrès de Tours, l'ensemble des débats du congrès seront retransmis sur Internet. Tous les internautes pourront suivre les travaux du congrès en direct, sur le site de la CFDT, dans la rubrique dédié au congrès.

Plus d'informations sur ce sujet seront bientôt disponibles sur www.cfdt.fr